

2026-2027

**Guide du programme
Techniques de soins vétérinaires
(VETQ)**

**Campus de Sudbury
Campus d'Ottawa**

(Dernière révision – le 4 mai 2026)

TABLE DES MATIÈRES

Description.....	2
Mission.....	2
Résultats d'apprentissage en formation professionnelle (RAFP).....	2
Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE).....	3
Système d'évaluation pour les cours du programme.....	3
Programme d'étude.....	4
Descriptions des cours	5
Exigences particulières et réussite scolaire.....	11
Guide boréal.....	11
Contrat de professionnalisme.....	11
Absentéisme.....	11
Ponctualité.....	12
Travaux et respect des échéanciers.....	12
Intégrité intellectuelle	13
Qualité de la langue française.....	13
Utilisation d'appareils électroniques.....	13
Privilège de reprise.....	13
Durée du programme	14
Pratiques vétérinaires I (STG1136).....	14
Stage pratique (STG1093).....	14
Livre obligatoire	14
Liste des standards	15
Langue	15
Mathématique	15
Notes de cours et informations affichées sur le portail Brightspace	15
Échec de cours	16
Code vestimentaire	16
Politique par rapport aux incidents.....	17
Plateforme Synergy Gateway Verified Inc.....	17
Immunisation	17
Certificats de SIMDUT	18
Comportement perturbateur ; position du collège	18
Politique relative à la grossesse	19
Procédures normalisées de fonctionnement (PNF)	19
Examen national; Veterinary Technician National Exam (VTNE®).....	20
Exigence physique.....	20
Travail d'équipe.....	20
Politiques d'incidents ou d'erreurs d'administration des médicaments.....	20
Ordinateur portable.....	22
Transport et stationnement.....	22
Effets personnels en laboratoire.....	22
Éthique et bien-être des animaux.....	22

* Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

BIENVENUE DANS LE PROGRAMME!

L'équipe de l'École des sciences de la santé du Collège Boréal a le plaisir de vous accueillir au programme de Techniques de soins vétérinaires.

DESCRIPTION

Le Collège Boréal est la seule institution postsecondaire en Ontario qui offre le programme de Techniques de soins vétérinaires en français. Il s'agit d'un programme qui permet aux étudiants d'aborder les aspects théoriques et pratiques du domaine.

Tout au long des 4 étapes, les étudiants ont des cours théoriques et pratiques dans les divers domaines de la santé animale. Un stage pratique de 5 semaines, après la quatrième étape, permet aux étudiants d'appliquer les techniques acquises tout au long des 4 étapes.

Les perspectives d'emploi dans ce domaine sont parmi les meilleures. Les diplômés du Collège Boréal sont recherchés grâce à leur habileté à communiquer en français et en anglais. Les employeurs apprécient également leurs compétences techniques et leurs connaissances en informatiques.

Le personnel de ce programme vise l'excellence et la réussite personnelle.

MISSION

Promouvoir et encourager les futurs Technicien(ne) en Santé Animale (TSA) et Technicien(ne) Vétérinaire agréé (RVT) à rejoindre le domaine du travail en Ontario et dans la plupart de nos provinces canadiennes. Le programme vise à former des diplômés qui serviront et éduqueront nos communautés sur le bien-être des animaux, dans les deux langues officielles du Canada.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE EN FORMATION PROFESSIONNELLE (RAFP)

L'étudiant aura démontré de façon fiable sa capacité à :

1. Assurer le bien-être de l'animal
2. Effectuer efficacement divers examens et traitements
3. Mener divers tests et communiquer les résultats au vétérinaire
4. Effectuer des procédures préopératoires, chirurgicales et postopératoires
5. Communiquer efficacement, en français et en anglais, avec la clientèle, les vétérinaires, ses collègues et les autres intervenants en soins vétérinaires
6. Utiliser efficacement divers outils technologiques
7. Assumer des tâches au niveau de la gestion
8. Exercer ses fonctions de façon compétente et sécuritaire, conformément à la loi et à l'éthique professionnelle

Récupéré du site web : <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/colleges/progstan/index.html>

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE RELATIFS À L'EMPLOYABILITÉ (RARE)

L'étudiant aura démontré de façon fiable sa capacité à :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace
3. communiquer oralement et par écrit en anglais
4. exécuter des opérations mathématiques avec précision
5. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes
6. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes
7. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés
8. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses
9. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe
10. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs
11. affirmer en tant que francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique
12. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets
13. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions

Récupéré du site web : <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/colleges/progstan/essential.html>

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LES COURS DU PROGRAMME

La note de passage pour les cours de spécialisation du programme (les cours commençant par VET) est : 70%

Il est à noter qu'afin qu'un étudiant puisse réussir un cours avec une composante pratique (laboratoire) il devra recevoir une note minimale de 70 % (C-) dans les deux sections (pratique et théorique). Dans le cas d'un échec dans une des deux parties, il ou elle devra refaire le cours au complet, c'est-à-dire répéter la section pratique et théorique.

Afin de poursuivre les études dans le programme de Techniques de soins vétérinaires, l'étudiant doit obtenir une note de « C- » dans tous les cours sauf pour les cours de formation générale ou tronc commun.

La note de passage pour le stage pratique (STG1093) est : CR

PROGRAMME D'ÉTUDE

Étape 1 (automne)		
COM1012	Communication française professionnelle	42h
VET1000	Introduction à la profession de techniques de soins vétérinaires	14h
VET1001	Initiation aux exercices cliniques	42h
VET1002	Hygiène et santé publique	28h
VET1037	Soins de base des animaux canins et félins	42h
VET1065	Éthologie animale	28h
VET1038	Anatomie et physiologie animale	42h
VET1056	Introduction aux soins vétérinaires	28h
VET1072	Mathématiques pour Techniques de soins vétérinaires	14h
VET1081	Gestion de milieu de travail	42h
Étape 2 (hiver)		
COM1015	Oral Communication for Professional Environments	42h
STG1136	Pratiques vétérinaires	28h
VET1040	Anatomie et physiologie animale II	56h
VET1057	Soins vétérinaires I	28h
VET1058	Laboratoire - Hématologie et urologie	56h
VET1064	Nutrition et alimentation	28h
VET1066	Introduction à la chirurgie et l'anesthésie	56h
VET1068	Parasitologie vétérinaire	42h
VET1082	Principes de pharmacologie	42h
Étape 3 (automne)		
VET1045	Soins vétérinaires II	42h
VET1061	Techniques d'imagerie médicale	42h
VET1067	Techniques chirurgicales I	56h
VET1073	Pathologies communes - animaux de compagnie	42h
VET1083	Exercices cliniques I	42h
VET1084	Techniques médicales des animaux d'élevage	56h
VET1085	Pathologies communes des animaux d'élevage et exotiques	28h
Étape 4 (hiver)		
SOC1010	Communication interpersonnelle	42h
STG1093	Stage pratique – Soins vétérinaires	156h
VET1063	Dentisterie clinique	56h
VET1069	Microbiologie vétérinaire	28h
VET1086	Techniques médicales des animaux de laboratoire, exotiques et autres	42h
VET1087	Soins vétérinaires III	42h
VET1088	Urgentologie	42h
VET1089	Chirurgie	42h
GEN****	Cours de formation générale au choix	42h

** La possibilité d'une reconnaissance des acquis ou d'un transfert de crédit doit être discutée avec le coordonnateur du programme. Des frais administratifs existent pour ces derniers.

DESCRIPTION DES COURS

L'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les plans de cours. Le plan de cours sur lequel le professeur et les étudiants se basent ultimement est le plan de cours qui est affiché sur Brightspace par le professeur et qui est présenté en classe.

Étape 1

VET1000 Introduction à la profession de techniques de soins vétérinaires

Ce cours constitue une initiation aux professions, organismes et établissements reliés aux soins des animaux et à la recherche dans le domaine de la santé animale. Il comprend la familiarisation du guide des soins aux animaux du centre animal ainsi que l'étude des questions éthiques et légales relatives aux Lois et règlements concernant l'utilisation des animaux et l'étude comparative de la profession dans différentes provinces canadiennes. Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de se familiariser avec leur domaine de profession, les débouchés qui s'y rattachent et leur principal champ d'intérêt. (14 heures théorique)

VET1001 Initiation aux exercices cliniques

Dans ce cours, l'étudiant et l'étudiante acquiert une solide compréhension des techniques d'exercice clinique associées au domaine de la santé animale. On acquiert les connaissances sur le fonctionnement et l'utilisation de divers équipements et matériels tels que le microscope, les seringues et les aiguilles, le cathéter intraveineux et urinaire. Par l'entremise d'activité pratique, on développe les compétences et les habiletés relatives aux soins et aux traitements à apporter aux canins et aux félins telles que les règles de l'asepsie, l'examen physique, les collectes d'échantillons, la préparation de tests diagnostiques ainsi que la manipulation et l'administration de substances injectable. Il ou elle acquiert aussi les connaissances et les compétences nécessaires pour assister le vétérinaire dans diverses situations pratiques. (28 heures théoriques/14 heures laboratoires)

VET1002 Hygiène et santé publique

Ce cours permet d'acquérir des connaissances et des aptitudes applicables à l'hygiène et la santé publique vétérinaire. On se familiarise avec les microorganismes impliqués dans le développement de maladies, dont les zoonoses et les maladies à déclaration obligatoire. Il ou elle est initié(e) aux différentes techniques de désinfection, de stérilisation et aux protocoles d'immunisation utilisés dans le domaine animalier et la santé publique vétérinaire. Ces connaissances permettront à l'étudiant ou l'étudiante à prévenir la maladie ou à en restreindre la propagation tant pour l'humain que l'animal dans les établissements de soins pour animaux, en plus de conseiller adéquatement le public. (28 heures théoriques)

VET1037 Soins de base des animaux canins et félins

Ce cours porte sur les soins de base et d'esthétiques à prodiguer aux animaux de la race canine ou féline dans diverses situations pratiques. Ainsi, l'étudiant ou l'étudiante développe une méthode sécuritaire pour la manipulation et la contention des animaux. Également, on apprend et on met en pratique diverses techniques de soins préventif et curatif chez les animaux de ce type. On étudie aussi les standards de race canins et félins à des fins de reproduction ou d'exposition. (28 heures théories/14 heures laboratoires)

VET1038 Anatomie et physiologie animale I

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des connaissances portant sur la biologie fondamentale de la cellule, des tissus, de la mitose, de la méiose, de l'ADN et de l'ARN. Il permet aussi une bonne intégration des connaissances de l'anatomie, la génétique, l'histologie et la physiologie des systèmes squelettique, musculaire, nerveux et endocrinien. (42 heures théoriques)

VET1056 Introduction aux soins vétérinaires

Ce cours permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'appliquer les notions de base relatives aux soins à offrir aux canins, aux félins et aux autres animaux (rongeurs) dans un établissement de soins pour animaux. On étudie le rôle et les responsabilités du technicien ou de la technicienne vétérinaire dans la mise en œuvre des protocoles normalisés de fonctionnement (PNF), ainsi que la raison d'être de ceux-ci, permettant d'administrer des soins de base aux animaux conformément aux protocoles et aux normes prescrites par le domaine. Il ou elle met en pratique diverses méthodes sécuritaires de contention de base. L'étudiant ou l'étudiante est responsable d'effectuer, sous supervision et de façon autonome, diverses tâches reliées à la gestion du matériel, au maintien de l'inventaire de produits servant aux soins des animaux et à l'administration des soins de base aux animaux afin d'assurer leur bien-être physique (p. ex., alimentation, assistance aux traitements, hygiène, nettoyage) et psychologique (activités d'exercice et de divertissement). (14 heures théoriques/14 heures laboratoires)

VET1065 Éthologie animale

Ce cours permettra aux étudiantes et aux étudiants de se familiariser avec les éléments de base du comportement présenté chez l'animal domestique et de ferme (bovins, équins, petits ruminants) ainsi que les facteurs qui les influencent. Ils seront initiés avec les notions d'apprentissage et d'éducation ainsi qu'aux divers stades de développement de l'animal domestique et de ferme en fonction de la croissance ou de l'âge. Ils apprendront également à discerner les causes des différents problèmes de comportement chez les animaux domestiques et de ferme et à élaborer un plan de traitement incluant des techniques traditionnelle et holistique de modification du comportement problématique. (28 heures théoriques)

VET1072 Mathématiques pour Techniques de soins vétérinaires

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant va revoir les concepts et les opérations mathématiques de base reliés à la santé animale. Ce cours permettra de maîtriser avec précision et exactitude divers calculs qui serviront à l'administration des médicaments, à la préparation de la fluidothérapie et aux calculs des besoins énergétiques alimentaires des patients. (14 heures théoriques)

VET1081 Gestion de milieu de travail

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires afin d'offrir un service à la clientèle complet, attentionné, professionnel et personnalisé relatif aux soins à prodiguer au domicile et aux soins préventifs pour assurer la santé et le bien-être de l'animal. L'objectif est de gérer efficacement, par l'entremise d'un logiciel de gestion pour établissement vétérinaire (Avimark) les activités routinières liées à la gestion quotidienne du milieu de travail tout en favorisant le travail d'équipe. Chacun fait l'acquisition d'outils lui permettant de mieux gérer les situations difficiles ou conflictuelles avec la clientèle ou ses collègues de travail. De plus, une attention est portée à l'aspect éthique de la profession afin d'intégrer les notions du droit à l'information, de respect de la vie privée et de santé et sécurité au travail. (42 heures théoriques)

COM1012 Communication française professionnelle

Dans ce cours, la personne étudiante aura l'occasion de développer ses compétences en communication écrite et orale en français dans des contextes professionnels et scolaires, tout en s'adaptant au contexte de communication et au public cible. L'accent sera mis sur la concision, la précision et l'organisation ainsi que sur l'amélioration des productions dans le but de convaincre et d'informer. La personne étudiante sera également encouragée à promouvoir la francophonie et à s'affirmer en tant que francophone. (42 heures théorique)

Étape 2

VET1040 Anatomie et physiologie II

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de se familiariser avec l'anatomie et la physiologie des systèmes respiratoire, tégumentaire, digestif, urinaire, endocrinien et reproducteur, touchant aussi la thériogénologie, l'embryologie et la lactation. Des séances pratiques accompagnent la théorie afin de faciliter l'apprentissage. (28 heures théories / 28 heures laboratoire pratique)

VET1057 Soins vétérinaires I

Ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'appliquer les notions de base de soins des diverses espèces animales retrouvées au Centre de santé animale. Ainsi, ils appliqueront des méthodes sécuritaires de contention en prodiguant des soins aux animaux. Ils seront responsables dans les soins de base à apporter aux animaux ainsi qu'à l'administration de différents médicaments. Ils seront aussi responsables de la gestion du centre (matériel et de l'inventaire de produits servant aux soins aux animaux du Centre de santé animale). Les responsabilités des étudiants seront d'assurer le bien-être physique des animaux (en participant activement à l'alimentation, aux traitements, à l'hygiène, etc.) ainsi que leur bien-être psychologique à travers une composante d'enrichissement tout en gérant le centre comme une entreprise. (28 heures laboratoires)

VET1058 Laboratoire - Hématologie et Urologie

Ce cours traite du système hématopoïétique incluant le processus de formation, la composition et les fonctions du sang. L'étudiante ou l'étudiant effectue les analyses cellulaires et biochimiques de sang, de l'urine et des selles. On apprend à présenter les diverses données d'analyse par rapport à leur valeur diagnostique, leurs valeurs usuelles et leur stabilité. Chacun acquiert, par la pratique, la dextérité et la précision appropriées et exigées dans des milieux de recherche et cliniques reliés au domaine animal. Les connaissances sont approfondies davantage par l'apprentissage des techniques hématologiques et biochimiques ainsi que des fondements de l'urologie et de la cytologie. (28 heures théoriques/28 heures laboratoires)

VET1064 Nutrition et alimentation

Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'acquérir les notions de base en nutrition et en alimentation animale afin qu'ils puissent conseiller adéquatement un propriétaire sur les types d'alimentation et de programmes alimentaires requis pour les animaux. Il permettra aussi d'assister le vétérinaire dans l'alimentation des animaux hospitalisés ou malades et dans la préparation de prescriptions alimentaires pour les animaux. Ce cours abordera les notions sur l'alimentation des animaux de compagnie et d'élevage. (28 heures théoriques)

VET1066 Introduction à la chirurgie et l'anesthésie

Ce cours permet à l'étudiant ou l'étudiante d'acquérir les connaissances et les habiletés requises pour accompagner le vétérinaire lors d'une anesthésie et d'assister lors d'une chirurgie et dans diverses situations pratiques. Il ou elle se familiarise à la pratique de divers soins reliés à la chirurgie et à l'anesthésie dans une situation clinique et sous la supervision d'un vétérinaire. (42 heures théoriques/14 heures laboratoires)

VET1068 Parasitologie vétérinaire

L'étudiant ou l'étudiante acquiert les principales techniques d'identification, de diagnostic, de traitement et de prévention en parasitologie. Il ou elle est capable de mettre en place des programmes de prévention pour les endoparasites ainsi que les ectoparasites. (28 heures théoriques/14 heures laboratoires)

VET1082 Principes de pharmacologie

Ce cours présente des concepts fondamentaux en pharmacologie vétérinaire. L'approche de l'étude des médicaments est centrée sur les classifications utilisées pour les diverses atteintes des systèmes chez les petits et les grands animaux. Pour chacune des classifications, les rôles et les responsabilités de la technicienne ou du technicien vétérinaire sont discutés concernant la préparation, l'administration et la gestion des médicaments vétérinaires. L'étudiante ou l'étudiant effectuera des calculs médicamenteux en utilisant des formules appropriées. (42 heures théoriques)

COM1015 Oral Communication for Professional Environments

This course is designed to help students improve oral communication skills for professional settings, particularly within diverse academic and workplace environments. Students build confidence in academic and workplace conversations by practicing active listening, adapting language and tone to professional and intercultural contexts, and simplifying ideas for clarity. Participants refine strategies for engaging in discussions, responding appropriately, and using respectful non-verbal cues. Emphasis is placed on managing academic and workplace interactions with clarity, diplomacy, and cultural awareness, helping students navigate conversations with peers, instructors, colleagues, supervisors, and clients in professional academic and workplace contexts and settings. (42 heures théorique)

STG1136 Pratique vétérinaires I

Au cours du stage, l'étudiante ou l'étudiant applique les notions de base de soins auprès des canins et des félins au sein d'un établissement de soins pour animaux. Ainsi, ils appliquent des méthodes sécuritaires de contention en prodiguant des soins de base aux animaux et ils participent au bon fonctionnement de l'établissement. Ce stage permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'effectuer les fonctions et les tâches d'une technicienne ou d'un technicien dans le domaine de la pratique clinique de façon sécuritaire et professionnelle. (28 heures de stage)

Étape 3**VET1045 Soins vétérinaires II**

Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'appliquer les notions de base de soins des diverses espèces animales dans un établissement de soins pour animaux. Ainsi, ils appliqueront des méthodes sécuritaires de contention en prodiguant des soins aux animaux. Ils seront impliqués directement dans les soins de base à apporter aux animaux ainsi qu'à l'administration de différents médicaments. Ils seront aussi impliqués dans la gestion du matériel et de l'inventaire de produits servant aux soins aux animaux de l'établissement. Les responsabilités des étudiants seront d'assurer le bien-être physique des animaux (alimentation, traitements, hygiène, etc.) ainsi que leur bien-être psychologique à travers une composante d'enrichissement tout en prenant un rôle plus important au sein de l'équipe. (42 heures laboratoire)

VET1061 Techniques d'imagerie médicale

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir les connaissances requises pour assister les vétérinaires lors de la prise de clichés radiographiques et de l'échographie ainsi que d'acquérir les notions essentielles pour effectuer des développements manuels et automatiques des films radiographiques. Chacun acquiert les capacités nécessaires à l'évaluation de la qualité des clichés sans toutefois effectuer de diagnostic. Les nouvelles techniques d'imageries médicales sont aussi abordées. (28 heures théoriques/14 heures laboratoires)

VET1067 Techniques chirurgicales I

Ce cours permet à l'étudiant ou l'étudiante de mettre en pratique, sous la supervision directe du vétérinaire et du technicien et de la technicienne vétérinaire (RVT), les divers soins liés à la chirurgie et à l'anesthésie auprès

des canins et félins. Il ou elle acquiert les connaissances et les habiletés requises pour assister le vétérinaire lors d'une anesthésie, d'une chirurgie ainsi que lors de l'offre des soins pré-opératoires, opératoires et post-opératoires. (56 heures laboratoires)

VET1073 Pathologie commune – Animaux de compagnie

Ce cours permet à l'étudiant ou l'étudiante de comprendre les principaux processus pathologiques aux niveaux cellulaire et tissulaire. Il ou elle approfondit leur connaissance des pathologies courantes chez les animaux de compagnie (canins et félins). L'étudiant ou l'étudiante va aussi acquérir les habiletés nécessaires pour offrir des conseils à la clientèle sur les moyens de prévention et les gestes à prendre en présence de ces pathologies. Ces conseils portent sur les soins à domicile, la consultation sur rendez-vous et la consultation en urgence. (42 heures théorique)

VET1083 Exercices cliniques I

Ce cours initiera les étudiants et les étudiantes à la pratique de divers soins dans une situation clinique et sous supervision professionnelle. Ils acquerront les connaissances nécessaires pour assister le vétérinaire et approfondiront des notions sur le nursing et la médecine des petits animaux, la nécropsie et la cytologie. (28 heures théoriques/14 heures laboratoires)

VET1084 Techniques médicales des animaux d'élevage

Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'acquérir les notions de base propres aux méthodes d'élevage et aux interventions courantes dans diverses productions animales (bovine, ovine, caprine, équine, porcine, aviaire et camélidé). Ainsi, ils prodigueront des soins aux gros animaux ou aux animaux d'élevage, dans une situation clinique ou dans une ferme, et sous la supervision d'un vétérinaire. Ils acquerront les connaissances nécessaires pour assister le vétérinaire de façon sécuritaire et professionnelle lors de manipulation, d'examen, d'anesthésie ou de chirurgie. (28 heures théoriques/28 heures laboratoires)

VET1085 Pathologies communes des animaux d'élevage et exotiques

Ce cours permet à l'étudiant ou l'étudiante d'approfondir ses connaissances sur les pathologies courantes chez les animaux d'élevage et chez les animaux exotiques. En examinant le patient et son historique, il ou elle apprend à déterminer la nature des maladies pour ensuite élaborer un plan de traitement en collaboration avec le vétérinaire. L'étudiant ou l'étudiante acquiert les habiletés nécessaires pour offrir des conseils à la clientèle sur les moyens de prévention et les soins à domiciles. (28 heures théoriques)

Étape 4

VET1063 Dentisterie clinique

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de mettre en pratique les techniques nécessaires pour effectuer des prophylaxies et des radiographies dentaires sur des cadavres et des mannequins d'animaux domestiques et autres. De plus, elle ou il détermine les tâches à effectuer pour assister le vétérinaire lors de divers traitements dentaires. Elle ou il met en pratique les techniques de communication efficace permettant d'offrir des conseils au propriétaire relatifs aux produits et aux techniques de prévention et de soins buccaux dentaires. (28 heures théoriques/28 heures laboratoires)

VET1069 Microbiologie vétérinaire

L'étudiant ou l'étudiante acquiert les principales techniques de mise en culture, d'identification et de contrôle des différents groupes de microorganismes. Il ou elle va toucher aux domaines de la bactériologie, de la mycologie, de la virologie et de l'immunologie. À la suite des identifications microbiologiques, l'étudiant ou

l'étudiante est capable d'aider le vétérinaire à poser le diagnostic ou les plans de prévention. (14 heures théoriques/14 heures laboratoires)

VET1086 Techniques médicales des animaux de laboratoire, exotiques et autres

Ce cours permettra aux étudiants et aux étudiantes d'acquérir les connaissances des soins de base et médicaux à prodiguer aux animaux de laboratoire, exotiques et autres. Ils acquerront les connaissances de diverses législations qui assurent le bien-être des animaux de laboratoire, des animaux exotiques ainsi que les animaux de la faune en réhabilitation ou en parc zoologique. Ainsi, l'étudiante et l'étudiant a l'occasion de prodiguer des soins aux animaux de laboratoire, exotiques et autres, dans une situation clinique, en laboratoire et/ou dans un refuge d'animaux sauvages, et sous la supervision d'un vétérinaire. Elle ou il acquiert les connaissances nécessaires pour assister le vétérinaire de façon sécuritaire et professionnelle lors de manipulation, d'examen, d'administration de médicament, etc. (28 heures théoriques/14 heures laboratoires)

VET1087 Soins vétérinaires III

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant de planifier, de procurer et d'évaluer, de façon autonome et en collaboration avec les autres membres de l'équipe vétérinaire, les divers soins préventifs et curatifs auprès de diverses espèces animales retrouvées dans un établissement de soins pour animaux conformément aux protocoles en vigueur. Elle ou il applique des méthodes et des techniques sécuritaires de contention et de manipulation permettant d'assurer la santé et le bien-être des animaux. Elle ou il effectue diverses tâches reliées à la gestion du matériel et au maintien de l'inventaire des produits servant aux soins des animaux de l'établissement. L'étudiante et l'étudiant sont tenus responsables d'assurer le bien-être physique et psychologique des animaux par le biais d'une composante d'enrichissement comprenant des activités d'exercice et de divertissement. Il ou elle effectue les diverses tâches assignées en respectant les limites de son rôle et de ses responsabilités de technicienne ou technicien vétérinaire. (42 heures laboratoire)

VET1088 Urgentologie

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'obtenir les connaissances requises pour assister les vétérinaires dans des situations réelles en urgentologie vétérinaire. Elle ou il détermine et simule, sur des cadavres et des mannequins, les actions à effectuer lors de procédures ou de chirurgies d'urgence ou auprès d'un animal en état critique conformément aux protocoles en vigueur. (42 heures théoriques)

VET1089 Chirurgie

Ce cours permet à l'étudiant ou l'étudiante de mettre en pratique de façon autonome, sous la supervision directe et indirecte du vétérinaire et du technicien et de la technicienne vétérinaire (RVT), les divers soins liés à la chirurgie et à l'anesthésie auprès de diverses espèces animales dans un établissement de soins pour animaux. Il ou elle pratique ses connaissances et les habiletés pour assister le vétérinaire lors d'une anesthésie, d'une chirurgie ainsi que lors de l'offre des soins pré-opératoires, opératoires et post-opératoires. (42 heures laboratoire)

SOC1010 Communication interpersonnelle

Dans ce cours, l'étudiant(e) acquiert une compréhension des principes fondamentaux en relations interpersonnelles. Il ou elle a l'occasion de développer et de rehausser ses compétences en communication verbale et non verbale. Les thèmes suivants seront abordés : l'estime et l'affirmation de soi, les émotions, l'influence des perceptions sur la qualité de la communication, l'écoute active, les relations de groupe, la gestion de conflits et de situations délicates, et l'impact de la technologie sur les communications. De plus, ce cours permet à l'étudiant(e) d'apprécier la contribution individuelle de chacun et de faire preuve de respect envers autrui en tenant compte des divergences d'opinions, de valeurs et de croyances. (42 heures théorique)

GEN** Formation générale**

Cours de formation générale au choix (42h théorique)

STG1093 Stage pratique – Soins vétérinaires

L'objectif de ce stage est de préparer l'étudiante ou l'étudiant à la profession de Technicienne ou de Technicien en soins vétérinaires par l'acquisition d'expérience pratique en milieu de travail. Au cours du stage, elle ou il participe aux diverses activités d'un établissement de soins pour animaux, de façon autonome et en collaboration avec les membres de l'équipe vétérinaire. Le stage permet à l'étudiante ou l'étudiant d'effectuer, dans divers contextes, les fonctions et les tâches d'une technicienne ou d'un technicien dans le domaine de la pratique clinique ou de la recherche, et ce, de façon professionnelle et sécuritaire. De plus, cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de consolider les concepts appris en vue de réussir l'examen national (VTNE). (140 heures stage pratique sur 4 semaines/16 heures théorie sur 1 semaine)

EXIGENCES PARTICULIÈRES ET RÉUSSITE SCOLAIRE

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de l'École des sciences de la santé. Ceux-ci exigent que les diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

L'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le [Guide Boréal](#).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISME

Un formulaire devra être signé dès la 1re journée scolaire et remis à la coordonnatrice du programme TSV.

ABSENTÉISME

La présence en classe est obligatoire afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiant.

En cas d'absence motivée, l'étudiant est responsable de (d'):

- communiquer avec le professeur avant le cours selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
- consulter son plan de cours afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
- s'associer à l'avance avec un autre étudiant ou de s'informer auprès de ses collègues de classe afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
- arriver prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence

En cas d'absence la journée d'une activité d'évaluation, l'étudiant est responsable de (d') :

- aviser le professeur de son absence avant le cours
- **dès son retour au Collège**, l'étudiant doit :
 - soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou de l'infirmier praticien ou une preuve de présence aux funérailles, etc.)
 - déposer une demande formelle par écrit au professeur avant la prochaine classe afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra l'étudiant ainsi qu'au professeur.

IMPORTANT

L'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à un étudiant qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation. Il est à noter que certains examens pratiques sont réalisés en collaboration avec des partenaires externes. Dans certaines situations, un examen de reprise pratique avec un partenaire n'est pas envisageable. Lorsqu'une reprise est possible, l'étudiant pourrait devoir assumer des frais supplémentaires pour y accéder.

En cas d'absence répétée, motivée ou non motivée, l'étudiant recevra un avis d'absence :

- Absence à 10 % des heures totales d'un cours :
 - l'étudiant recevra une notification d'absentéisme écrite.
 - l'avis sera versé à son dossier académique
- Absence de 20 % ou plus des heures totales d'un cours :
 - l'étudiant recevra une 2e et dernière notification écrite.
 - il risque d'échouer le cours et l'avis sera versé à son dossier académique.

PONCTUALITÉ

Les heures de cours et d'examens doivent être respectées. L'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. En cas de retard non justifié au préalable auprès du professeur, l'étudiant se fera interdire l'accès à la salle de classe. Ceci inclut les périodes d'examen et d'évaluation.

TRAVAUX ET RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

L'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par le professeur.
- conserver une copie des travaux qu'il remet au professeur.
- pouvoir fournir une copie en tout temps, sur demande.

Le professeur se réserve le droit de refuser un travail de recherche ou de fin de session:

- qui n'est pas fait sous forme de traitement de texte;
- qui ne respecte pas les règles de grammaire, d'orthographe et de structure de phrase;
- qui est malpropre;
- qui est remis en retard sans discussion préalable avec le professeur;
- qui ne suit pas le format requis.

En plus de la formation obligatoire « Intégrité et réussite », qui est disponible sur Brightspace, vous pouvez consulter ce [guide](#) de présentation d'un travail écrit pour vous aider avec la présentation de vos travaux et projets.

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiant. L'étudiant est responsable de (d'):

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux.
- obtenir l'approbation au préalable du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure.

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. L'étudiant doit se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle (plagiat et tricherie) afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à sa réussite scolaire.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. Des pénalités sont prévues à cet effet dans les grilles d'évaluation des travaux des professeurs. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais.

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Le Collège Boréal est chargé de maintenir la santé et la sécurité des animaux dans ses soins. Plusieurs animaux nous proviennent de refuges privés ou provinciaux. Ceux-ci peuvent être victimes d'abus, d'abandon et autres. À l'occasion, les autorités juridiques sont impliquées dans les enquêtes de ceux-ci.

L'étudiant doit respecter les règlements suivants :

- Les cellulaires, lunettes intelligentes et montres intelligentes doivent être éteints pendant les heures de cours, en laboratoire à moins d'avis contraires de la part du professeur.
- Aucune photo ou vidéo n'est permise en classe, en laboratoire et/ou en clinique.
- Aucun affichage d'énoncés, de vidéos ou de photos prises en classe, en laboratoire et/ou en clinique n'est permis sur les sites de réseautage sociaux (social networking) tels que Snapchat, Facebook, Twitter, Instagram, etc.
- Ne pas insérer dans l'appareil électronique ni dans les communications électroniques, des informations confidentielles qui peuvent servir à identifier les clients. Toujours songer à la protection de renseignements personnels et à la confidentialité.

Un étudiant qui ne respecte pas les consignes :

- pourra voir son appareil confisquer pour la durée de la classe;
- sera retiré de la salle de classe;
- recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier;
- devra rencontrer la doyenne ou le gestionnaire afin d'obtenir l'approbation de réintégrer la salle de classe.

PRIVILÈGE DE REPRISE

Comme précisé dans le Guide Boréal, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

Les éléments évalués pour accepter d'accorder un privilège de reprise sont les suivants :

- L'étudiant a obtenu une note finale à laquelle il ne manque que 5 % ou moins pour atteindre la note de passage;
- L'étudiant doit avoir participé à au moins 80 % du cours en question;
- L'étudiant doit avoir complété et remis toutes les évaluations sommatives du cours en question;
- L'étudiant doit n'avoir été l'objet d'aucune mesure disciplinaire au Collège Boréal;
- L'étudiant doit avoir une moyenne pondérée à l'étape d'au moins 2,0.

Le Collège Boréal n'accorde qu'une seule fois le privilège de reprise pour le même cours. Si un cours n'est pas réussi à la deuxième tentative, l'étudiant devra obtenir l'approbation de la doyenne avant de s'y réinscrire.

DURÉE DU PROGRAMME

La durée du programme est normalement 2 ans. Un étudiant doit compléter le programme en 4 ans ou moins. Les crédits obtenus dans le cadre d'une spécialisation (VET) ont une validité de 5 ans. Si un étudiant quitte le programme et souhaite y revenir après cette période, il devra reprendre les cours qui ont été validés il y a plus de 5 ans, même s'il les a déjà complétés avec succès auparavant. Cela vise à garantir que les connaissances et compétences acquises sont à jour et pertinentes.

PRATIQUES VÉTÉRINAIRES I (STG1136)

Pour obtenir les crédits associés au stage, l'étudiant doit obtenir une moyenne pondérée minimale de 70% à l'évaluation faite par le superviseur. Si cette note minimale n'est pas atteinte, la note attribuée par le superviseur deviendra la note finale du stage.

STAGE PRATIQUE (STG1093)

L'étudiant reçoit une mention «crédit»(CR) ou «échec»(EC). La note est attribuée en fonction des compétences démontrées en stage pratique. L'évaluation sera faite par un professeur et par le superviseur de l'établissement du domaine de la santé animale choisi par l'étudiant. Le superviseur de stage est généralement un employé de l'établissement où l'étudiant est inscrit pour son stage.

Afin d'atteindre le résultat d'apprentissage de l'aptitude générique et étant donné que les stages pratiques sont majoritairement anglophones, l'étudiant doit avoir la capacité de s'exprimer en anglais oral et écrit. La note requise pour réussir le stage pratique est un CR (Crédit).

L'étudiant doit obtenir une moyenne pondérée minimale d'au moins 70% sur l'évaluation mi-stage **et** l'évaluation finale du stage par le superviseur afin de recevoir une mention CR pour le stage STG1093. La note « échec » (EC) sera attribuée pour le stage si le seuil de réussite minimal stipulé ci-haut n'est pas atteint.

LIVRES OBLIGATOIRES

Au début de chaque étape, nous invitons l'étudiant à consulter ses plans de cours pour la liste de manuels, de documents et des autres ressources obligatoires.

- Ces manuels sont en vente à la Coopérative Boréal à Sudbury ou en ligne <https://coopboreal.ca>.
- L'achat et l'utilisation des livres sont essentiels à la réussite scolaire.

- La Coopérative Boréal retourne les livres non achetés à la maison d'édition dans un laps de temps restreint donc les livres devraient être achetés dès le début de l'étape.
- **Les versions électroniques et le partage de manuels ne sont pas recommandés dans le programme.**

LISTE DES STANDARDS

Dès la première journée scolaire (1re étape), chaque étudiant doit adhérer à COMPTRACKER. Cette plateforme contient des procédures, actes et techniques (prises de sang, contentions, frottis, analyses, radiographies, administrations...etc.) qui doivent être effectuées par l'étudiant pendant les laboratoires associés aux différents cours incluant différentes espèces, et ce durant les 4 étapes du programme. **L'étudiant est responsable des frais/coûts associés à cette adhésion (chaque étape).**

Lors des laboratoires les responsables des cours de spécialisation - professeurs, technologues et vétérinaires doivent superviser directement l'étudiant durant l'exécution de la technique pour être en mesure de signer et valider les techniques effectuées par l'étudiant.

L'étudiant est tenu de remplir sa liste sur COMPTRACKER au fur et mesure et de **la soumettre dans les 48 heures suivant la pratique de la technique** aux professeurs pour l'approbation. Aucun délai n'est accordé.

IMPORTANT

Cette liste est une CONDITION/PRÉREQUIS pour le stage final et l'obtention du diplôme. La liste doit contenir un minimum de 80 % des signatures complétées.

Afin de garantir que les connaissances et compétences acquises sont à jour et pertinentes. Si un étudiant quitte le programme et souhaite y revenir, il devra reprendre du début la liste des standards même si les compétences avaient déjà été complétées auparavant.

LANGUE

Il est essentiel à la sécurité du patient que l'étudiant puisse communiquer verbalement et par écrit en français et en anglais avec les clients et les membres du personnel lors des stages cliniques.

MATHÉMATIQUES

Tout au long de ses études en Techniques de soins vétérinaires, l'étudiant devra mettre en pratique des concepts de mathématique. La mathématique est un élément critique à la réussite de l'étudiant dans le programme de Techniques de soins vétérinaires.

NOTES DE COURS ET INFORMATIONS AFFICHÉES SUR LE PORTAIL BRIGHTSPACE

Avant le début de chaque cours, l'étudiant est responsable d'imprimer ou préférablement de faire une copie digitale des notes de cours et des informations qui sont affichées sur le portail « Brightspace ».

ÉCHEC D'UN COURS

Les étudiants ayant subi un échec dans un cours pourront continuer dans le programme, mais un cheminement particulier sera adapté à chacun. Les étudiants qui reçoivent une mention échec une deuxième fois pour le même cours l'étudiant devra obtenir l'approbation de la doyenne avant de s'y réinscrire.

CODE VESTIMENTAIRE

L'étudiant devra adhérer strictement aux politiques relatives à la tenue professionnelle pour les situations suivantes :

L'étudiant doit porter un uniforme propre et bien repassé chaque jour que ce soit en milieu de stage, en clinique, en laboratoire ou lors des sorties professionnelles à l'extérieur du collège.

- Un minimum de deux uniformes « scrub » de couleur bleu marin (couleur solide)
- Un sarrau $\frac{3}{4}$ long, blanc
- Des espadrilles fermées propres
- Une calculatrice scientifique
- Un stéthoscope
- Une montre munie d'une aiguille pour les secondes
- Stylo à encre noir
- Un thermomètre digital (Ottawa)
- Des ciseaux à pansements (Ottawa)
- Étiquette de nom (Ottawa)

Applicable aux étudiants de la deuxième année seulement

- Des bottes en caoutchouc à cap d'acier « steel toe » (CSA)
- Une salopette de travail, à fermeture à glissière « overalls »

Dans le cadre du programme de Techniques de soins vétérinaires, les étudiants doivent adopter en tout temps une apparence soignée et professionnelle, conforme aux exigences du milieu vétérinaire. Le respect des normes suivantes est obligatoire afin d'assurer la sécurité, l'hygiène, le contrôle des infections ainsi que le bien-être des animaux et du personnel.

Le port de bijoux doit être limité. Les bijoux voyants ou en grand nombre ne sont pas permis. Des boucles d'oreilles discrètes peuvent être tolérées dans certains contextes; toutefois, elles sont déconseillées lors des activités de manipulation animale en raison des risques de blessure.

Le port de bagues ainsi que les ongles longs est interdit dans les laboratoires où il existe un risque de contamination ou de blessure. Les cheveux doivent être propres, attachés et dégagés du visage. Leur longueur ne doit pas dépasser le collet.

Lors des activités d'assistance chirurgicale, des règles strictes s'appliquent. Dans un souci de sécurité, d'hygiène et de contrôle des infections, le port de bijoux permanents, de faux ongles et de vernis à ongles est interdit. Les ongles doivent être courts, naturels et propres. L'étudiant doit retirer ces éléments avant le début de l'activité. À défaut, l'accès à la fonction d'assistance chirurgicale sera refusé et une note de zéro (0) sera

attribuée pour l'activité concernée. Le respect de cette exigence est essentiel au maintien d'un environnement chirurgical sécuritaire.

Une tenue vestimentaire décontractée (jeans, t-shirts, etc.) est permise uniquement lors des cours théoriques. Dans les laboratoires, les activités pratiques et les stages, une tenue conforme aux normes professionnelles du programme est exigée.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des mesures disciplinaires ou un refus de participation aux activités concernées.

POLITIQUE PAR RAPPORT AUX INCIDENTS

Lorsqu'un incident a lieu (p. ex. : une blessure d'aiguille, une chute, une morsure ou égratignure grave, etc.), l'étudiant doit en avvertir le professeur/superviseur clinique et le coordonnateur et un rapport d'incident doit être achevé et remis aux ressources humaines dans les 24 heures suivant l'incident.

Lors d'une morsure ou d'égratignure, si la peau du manipulateur a été percée et du sang s'écoule de la lésion, l'unité de santé publique doit être avertie et l'animal pourrait être placé en période quarantaine selon les recommandations de l'unité. Il est à noter qu'il faut procéder à la désinfection de la blessure en utilisant un désinfectant antiseptique (ex. Chlorhexidine).

PLATEFORME SYNERGY GATEWAY VERIFIED INC.

Notre école s'est engagée avec Synergy Gateway à vous donner accès à Verified- une plateforme logicielle de Synergy Gateway, notre partenaire tiers de collecte de documentation, de vérification et de rapport pour toutes les exigences liées aux stages cliniques ou laboratoires.

- Vous recevrez des identifiants de connexion pour accéder à votre compte Verified sur votre courriel Boréal.
- Veuillez vérifier votre boîte de réception et de courrier indésirable pour voir si vous avez reçu un courriel du "Synergy HelpDesk". Il vous sera demandé de créer un nouveau mot de passe lors de votre première connexion.
- Veillez à consulter les guides de l'utilisateur vidéo et le guide de l'étudiant pour apprendre à utiliser la plateforme.
- Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter le service d'assistance en ligne à l'adresse suivante: www.synergyhelps.com.
- Veuillez conserver une copie de tous les documents soumis pour vos dossiers.
- Tous les frais liés à l'utilisation de cette plateforme sont à la charge de l'étudiante.
- Des frais additionnels seront encourus si les exigences ne sont pas rencontrées par la date limite.

IMMUNISATION

Rage : La vaccination préexposition contre la rage est obligatoire pour ce programme et doit être organisée par votre médecin de famille, pharmacien ou spécialiste de la santé. La vaccination préexposition contre la rage n'est pas couverte par l'OHIP ou la RAMQ. Deux semaines après avoir complété votre série de vaccins, vous devez passer un test de titrage sérologique d'anticorps. Cette preuve d'immunité doit être soumise à Synergy Gateway Verified Inc. avant le 1er décembre.

Commenté [KM1]: selon les consignes de votre professionnel en santé médicale (2 semaines après la vaccination?)

Commenté [AS2R1]: Est-ce mieux?

Tétanos : Vous devez fournir une preuve vaccinale à Synergy Gateway Verified Inc. avant le 1er décembre de votre première année.

Le personnel scolaire du Collège Boréal se réserve le droit de refuser l'accès aux laboratoires dans l'absence de ces preuves. Dans le cas d'un refus à un laboratoire, c'est la responsabilité de l'étudiant d'obtenir les notes de cours, un aperçu de la matière enseignée et le matériel distribué par le biais de ses collègues de classe.

Toutes personnes ayant des raisons (personnelles/médicales) les empêchant d'avoir leurs vaccins doivent communiquer avec le coordonnateur du programme. Une documentation devra être remplie à cet égard.

CERTIFICATS DE SIMDUT

Les étudiants devront suivre une formation SIMDUT au début de la première année académique. La formation est disponible gratuitement sur Brightspace ; SIMDUT/WHIMS - Etudiant. Une copie de son certificat attestant sa réussite doit être remise avant le 1^{er} décembre dans le portail Synergy Gateway Verified Inc.

Il est à noter que le programme se réserve le droit de refuser l'accès à un laboratoire, stage, heures cliniques ou au chenil si l'étudiant n'a pas remis son certificat. Ceci veut donc dire qu'un certificat non remis peut empêcher l'obtention du diplôme si les résultats d'apprentissages du programme ne sont pas rencontrés.

COMPORTEMENT PERTURBATEUR ; POSITION DU COLLÈGE

Le Collège ne tolérera aucunement des paroles, des actions ou des comportements qui sont perçus ou qui menacent de nuire :

- à l'ambiance propice à l'apprentissage;
- aux droits de n'importe quel membre de la collectivité collégiale;
- à la sécurité de n'importe quel membre de la collectivité collégiale.

Exemples de comportement perturbateur

Le comportement perturbateur peut-être, mais non exclusivement :

- gêner ou empêcher les activités scolaires
- exercer de la violence physique ou verbale, menaces, intimidation, harcèlement ou autres formes de conduite à cause desquelles quelqu'un au Collège pourrait se sentir menacé ou en danger
- pratiquer des actes qui mettent en danger la santé physique ou mentale ou la sécurité de qui que ce soit, au Collège
- avoir une conduite contraire aux bonnes mœurs, obscène ou indécente

Exemples de comportement acceptable

Le comportement acceptable peut-être, mais non exclusivement :

- la manifestation de différences culturelles ;
- l'excentricité ou les manières étranges sans être menaçantes ;
- la plupart des désaccords ou différences d'opinions
- le besoin manifesté par certaines personnes de disposer d'heures supplémentaires pour des raisons personnelles, etc.

Personne n'est tenu de tolérer le comportement perturbateur. Si vous faites face à des comportements perturbateurs, prenez immédiatement les mesures qui s'imposent.

POLITIQUE RELATIVE À LA GROSSESSE

Une étudiante qui confirme qu'elle est enceinte doit immédiatement aviser le coordonnateur du programme.

Lors de la rencontre, le coordonnateur prendra note de :

- l'étape de la grossesse de l'étudiante;
- le cheminement de l'étudiante dans le programme;
- l'intention de l'étudiante à poursuivre ou ne pas poursuivre ses études.

Le coordonnateur remettra à l'étudiante une copie du formulaire de consentement pour les étudiantes enceintes.

Si l'étudiante choisit de poursuivre ses études, le coordonnateur doit aviser l'étudiante que/qu' :

- il y a des risques inhérents à l'exposition aux maladies animales, aux agents toxiques et à la radiation;
- un cheminement académique personnalisé devra être élaboré;
- elle doit se présenter à son médecin et discuter des risques et faire signer le formulaire de consentement pour les étudiantes enceintes;
- en dépit de sa situation, tous les objectifs du programme doivent être atteints;
- si des adaptations doivent être mises en place dans un cours, ces adaptations doivent être approuvées par le professeur, être mises par écrit et une copie du document sera placée dans le dossier de l'étudiante;
- l'étudiante doit participer à tous les laboratoires et voyages éducatifs ;
- même si les responsabilités dans le chenil peuvent être adaptées, l'étudiante doit continuer à rencontrer ces responsabilités (comme exemple, l'étudiante ne sera pas obligée de s'occuper des litières);
- la vie privée de l'étudiante est une priorité pour le collège et le collège fera tout pour la respecter. Toutefois, dans le but d'assurer sa protection et celle de son fœtus, le personnel scolaire et de soutien dans le programme devra être avisé de sa situation;
- si l'étudiante est enceinte lors de son stage, le superviseur du stage doit être avisé et le milieu de stage peut refuser de continuer le stage en raison des risques associés. Si tel est le cas, le coordonnateur fera tout à sa disposition pour trouver un autre placement clinique. Si le coordonnateur n'est pas en mesure de trouver un autre placement clinique pour l'étudiante, l'étudiante devra compléter son stage lorsqu'elle ne sera plus enceinte. Par conséquent, la date prévue pour la diplomation sera retardée.

PROCÉDURES NORMALISÉES DE FONCTIONNEMENT (PNF)

Afin d'avoir une uniformité dans les techniques pratiquées dans les installations appartenant au programme de Techniques de soins vétérinaires ou lorsque les étudiants seront chez nos partenaires, ils devront utiliser les procédures normalisées de fonctionnement (PNF) en place. Les PNF seront présentés dans chaque cours qui les nécessite. Il revient ensuite aux étudiants de rester à jour avec les PNF en vigueur, une fois qu'ils ont été vus et compris en classe.

Tout le personnel (professeurs et technologues) et les étudiants, ont accès à l'équipe sur Teams Info – VETQ (étudiants) afin de consulter les PNFs.

EXAMEN NATIONAL; VETERINARY TECHNICIAN NATIONAL EXAM (VTNE®)

Les diplômés du programme Techniques de soins vétérinaires sont éligibles à écrire le VTNE pour devenir membre de l'Ontario Association of Veterinary Technician (OAVT) ou de l'Association des techniciens vétérinaires du Québec (ATSAQ).

EXIGENCE PHYSIQUE

Une bonne condition physique est essentielle pour atteindre les résultats d'apprentissages du programme. Les étudiants doivent être physiquement aptes à,

- soulever 25 kg sans aide;
- démontrer une bonne dextérité manuelle;
- manipuler des animaux jusqu'à 500kg;
- effectuer une amplitude de mouvement corporel;
- travailler debout pour de longue période.

L'absence d'allergies graves aux animaux est aussi essentielle à la réussite du programme.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Une des compétences essentielles en médecine vétérinaire est la capacité à travailler en équipe. Lors de collaboration en équipe le succès ou l'échec est directement lié à l'effort de travail de tous les membres de l'équipe.

Lors de remise d'évaluation en équipe, il est important de valider toutes les sections du travail ou du projet avant la soumission finale. Ceci est la responsabilité de tous les membres de l'équipe. **Toute évaluation de groupe va être évaluée de façon uniforme et non individuelle.**

POLITIQUES D'INCIDENTS OU D'ERREURS D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Durant le programme de TSV, les incidents et les erreurs de médicaments vont être gérés de la façon suivante:

Erreur #1 : contrat de période d'essai (probation)

Erreur #2 : contrat et échec du cours

Erreur #3 : retrait du programme

Lorsqu'une erreur dans l'administration des médicaments a lieu en milieu clinique, l'étudiant doit avertir le professeur, le superviseur ou le vétérinaire immédiatement.

Incident : toute action reliée à la préparation et à l'administration des médicaments pouvant mener à une erreur de médicament si le professeur, le superviseur ou le vétérinaire n'était pas intervenu.

Exemple : n'a pas complété sa recherche de médicaments avant sa préparation; n'a pas évalué le patient avant l'administration du médicament ; n'a pas vérifié l'identité du patient; a choisi la mauvaise seringue pour l'injection.

Erreur : faute identifiée après que le médicament a été administré. Cette faute peut être commise lors de la préparation ou de l'administration du médicament.

N.B. Le Collège Boréal se réserve le droit de retirer un étudiant du cours ou du programme de TSV à n'importe quel moment selon le type d'erreur et les circonstances. Le document sera inséré dans le dossier de l'étudiant.

Veuillez noter que l'étudiant et le professeur vont compléter le document Formulaire d'incidence et/ou d'erreur de médicament pour chaque erreur et/ou incident. Le document sera inséré dans le dossier de l'étudiant.

Date de l'incident ou de l'erreur :

Date de notification faite au milieu de stage :

Décrire la documentation complétée au milieu de stage :

Date de notification faite au professeur :

Incident

- ☐ Premier incident
- ☐ Deuxième incident
- ☐ Troisième incident

N.B. Trois incidents équivalent 1 erreur.

Erreur

- ☐ Première erreur
- ☐ Deuxième erreur
- ☐ Troisième erreur

Description de l'incident et/ou de l'erreur :

Tableau de conséquences lors d'une erreur

Date complétée	Tâches à compléter
	Notifier les personnes appropriées et compléter la documentation exigée dans le milieu de stage.
	Remplir le formulaire d'incidence et/ou d'erreur de médicaments du Collège Boréal
	Rédiger une réflexion sur l'erreur (voir ci-bas minimum de 2 pages)
	Lire les politiques de soins sur l'administration des médicaments.

Objet : Réflexion/bilan de l'incident ou de l'erreur clinique

1. Décris l'incident ou l'erreur. Quelle était l'ordonnance médicale? Quel genre d'erreur est impliqué? Quelles ont été les conséquences au patient? Quelles auraient pu être les conséquences au patient?
2. Quelle fut ta réaction lorsque tu as appris que tu avais fait une erreur? Inclus tes sentiments face à la situation, les lieux, les circonstances, etc.
3. Analyse la situation, identifie ce que tu as appris de cette situation. Quels facteurs ont contribué à l'erreur? Discute des facteurs qui étaient selon toi sous ton contrôle et ceux hors de ton contrôle? Quelles connaissances ai-je acquises depuis que j'ai vécu cette situation?

4. Élabore et explique des stratégies de prévention suite à cet incident.
5. Remettre à l'ordinateur, minimum de 2 pages et références

Conséquence :

- ☐ Contrat de période d'essai (probation)
- ☐ Contrat et échec du cours
- ☐ Retrait du programme

Signature de l'étudiant/e : _____

Signature de la professeur(e) : _____

Date : _____

ORDINATEUR PORTATIF

Un ordinateur muni d'un système d'exploitation Windows est obligatoire afin d'en assurer la compatibilité avec les logiciels utilisés par le programme et le Collège Boréal. Les logiciels utilisés à l'intérieur du programme ne sont pas supportés par les ordinateurs et tablettes utilisant des systèmes d'exploitation Androïde (Ex. Chromebook) ou IOS (Ex. iPad). Il n'est pas nécessaire de faire l'achat de la suite Microsoft Office, car celle-ci vous sera fournie gratuitement par le collège. Pour plus d'information sur les configurations recommandées consulter le site du Collège Boréal : <https://www.collegeboreal.ca/services/centre-des-services-informatiques-csi/acquerir-un-bloc-notes>.

TRANSPORT ET STATIONNEMENT

Les étudiants sont responsables de leurs frais de transport et de stationnement pour tous leurs déplacements vers les partenaires, que ce soit pour les cours, les laboratoires, les heures cliniques ou les stages. Ils doivent s'assurer de disposer des fonds nécessaires pour couvrir ces dépenses.

EFFETS PERSONNELS EN LABORATOIRE

Pour des raisons de santé, de sécurité et afin d'assurer le bon déroulement des activités, les effets personnels (sacs à dos, manteaux, bottes, etc.) ne seront pas autorisés dans les laboratoires. Seuls les outils nécessaires à votre travail (livres, ordinateur portable, crayons, etc.) pourront y être apportés. Des casiers sont disponibles à la location à cet effet.

ÉTHIQUE ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Votre participation et travail aux laboratoires, en chenil ou en clinique seront évalués dans le cadre de divers cours du programme de Techniques de soins vétérinaires.

Toute négligence envers les animaux ou bris des règlements face aux responsabilités individuelles lors des laboratoires entraînera des conséquences sérieuses pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme.

IMPORTANT

Pour assurer la sécurité de tous et le bien-être animal, un étudiant qui ne respecte pas les consignes ou ne présente pas les aptitudes et compétences nécessaires lors d'un laboratoire peut

- se faire interdire l'accès au laboratoire* par le personnel scolaire du Collège Boréal;
- se faire retirer du laboratoire* par le personnel scolaire du Collège Boréal;
- devra rencontrer le professeur et le coordonnateur pour discuter d'un plan de rattrapage;
- recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier.

*Si une évaluation est prévue, l'étudiant recevra une note de 0 pour l'évaluation en question.